



# Syndicat UNSA Territoriaux Ville de Marseille

**Déclaration sur dossier  
CST du 17 Juin 2026**

## **Dossier 6 - ACFI**

Comme lors de la précédente convention, nous ne pouvons être que favorables à la poursuite de ce dispositif qui vient compléter le travail des conseillers et assistants de prévention de notre collectivité et participe à l'amélioration des conditions de travail et de la sécurité des agents.

De plus, l'UNSA remercie le service amélioration des conditions de travail pour la future mise à disposition sur Alfresco du suivi de l'ensemble des interventions. Ce procès que les OS réclamées depuis des années est indispensable pour suivre l'avancement des dossiers.

Enfin, nous souhaiterions connaître les visites programmées dans le cadre de cette nouvelle convention ainsi que les critères ayant présidé à leur choix.